

Mise à jour 30-10-2026
Référence 30707/V092261030000803001
Service PETITE ENFANCE
Localisation Île-de-France
Contrat Titulaire ou contractuel



Expérience Débutant(e)
Secteur SERVICE PETITE ENFANCE
Statut -
Fonction E04 Petite enfance
Filière Médico sociale
Catégorie B
Cadre d'emploi Auxiliaires de puériculture territoriaux
Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale

Contexte et définition du poste

La ville de Clichy compte 64 000 habitants et 1500 agents communaux, est située dans les Hauts-de-Seine, aux portes de Paris (17e) et à 15mns du centre de Paris.

Avec le souci constant de préserver son équilibre, son identité et ses traditions, la Ville de Clichy construit son avenir. A travers une politique de logement adaptée à sa population, une gestion locale axée sur la solidarité et la prévention, et grâce à ses nombreuses activités culturelles et sportives, la Ville de Clichy se rénove et développe son offre de service au sein de son administration. Elle se projette dans un futur innovant qui demande de relever des défis dans de multiples domaines.

Sous la responsabilité du de la directrice et la directrice adjointe de la crèche, l'agent travaille en étroite coordination avec les auxiliaires, les EJE et les autres agents

Il est en relation avec les enfants, leur famille et autres équipes de la crèche.

Vos missions :

Accueillir les enfants, les familles et les collègues, Prodiguier des soins et de nursing : les changes, le repas et le sommeil :

- Mission d'éveil psychomoteur et culturel à travers le jeu.
- Activité motricité globale

- Activité motricité fine
- Activité de manipulation
- Activité autour du langage
- Activité autour du schéma corporel

Assurer la sécurité affective

Assurer la sécurité du matériel et des locaux

Transmissions orales et écrites

Connaissance du projet

Connaissances des protocoles et des fiches techniques

Profil recherché

Savoirs/diplômes :

- Savoirs faire, Adaptabilité, Sens des priorités, prise d'initiative, remise en question

Qualités relationnelles exigées

- Bienveillance et capacité à travailler en équipe
- Communication adaptée avec les parents et les enfants

Obligations réglementaires :

- Respecter le secret professionnel, le droit de réserve et discrétion professionnelle